



États financiers non consolidés

Pour l'exercice clos le 28 février 2022

Fédération canadienne de la faune
États financiers non consolidés
Pour l'exercice clos le 28 février 2022

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers non consolidés	
Bilan non consolidé	3
État non consolidé de l'évolution des actifs nets	4
État non consolidé des résultats	6
État non consolidé des flux de trésorerie	7
Résumé des principales méthodes comptables	8
Notes afférentes aux états financiers non consolidés	14
Annexe non consolidée des charges	28

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la Fédération canadienne de la faune

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés ci-joints de la Fédération canadienne de la faune (la « Fédération »), qui comprennent le bilan non consolidé au 28 février 2022, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, incluant un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers non consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de la Fédération au 28 février 2022, ainsi que de ses résultats non consolidés et ses flux de trésorerie non consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers non consolidés du Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

La Fédération canadienne de la faune a également préparé des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 28 février 2022, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif en utilisant la consolidation autorisée au lieu de l'option alternative de non consolidation avec de l'information fournie aux notes afférentes aux états financiers, sur lesquels nous avons exprimé une opinion non modifiée dans notre rapport daté le 18 juin 2022.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fédération ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fédération.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fédération.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fédération à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Baker Tilly Ottawa s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
Le 18 juin 2022
Ottawa (Ontario)

Fédération canadienne de la faune

Bilan non consolidé

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février **2022** 2021

Actifs

Actifs à court terme

Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 1)	15 608 \$	9 217 \$
Créances (note 2)	1 471	632
Charges payées d'avance	794	233
	17 873	10 082
Placements (note 3)	10 065	9 058
Placement affecté (note 4)	200	200
Immobilisations corporelles (note 5)	3 275	3 311
Frais d'acquisition des donateurs reportés (note 6)	860	763
	32 273 \$	23 414 \$

Passifs et actifs nets

Passifs à court terme

Comptes fournisseurs et charges à payer (note 11)	2 485 \$	1 973 \$
Obligations découlant de publications de magazines échéant au cours du prochain exercice	209	189
Produits de programmes reportés	6 733	3 944
	9 427	6 106
Obligations découlant de publications de magazines	142	121
Apports reportés liés aux immobilisations corporelles (note 8)	282	315
	9 851	6 542

Actifs nets

Affectés aux fins de dotation (notes 4 et 9)	200	200
Réserves affectées à l'interne (note 9)		
Investies en immobilisations corporelles	2 993	2 996
Investies en frais d'acquisition des donateurs reportés	860	763
Remplacement des immobilisations	250	250
Fonds de roulement	4 599	4 334
Programmes	3 098	1 457
Programmes désignés	10 638	6 754
Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements (note 3)	(216)	118
	22 422	16 872
	32 273 \$	23 414 \$

Pour le conseil :

John T. Williams, Président

Patricia Dwyer, Trésorière

Fédération canadienne de la faune

État non consolidé de l'évolution de l'actif net

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 28 février 2022

	Réserves internes affectées								Non affectés	Total
	Affectés aux fins de dotation	Investies en immobilisations corporelles	Investies en frais d'acquisition des donateurs reportés	Remplacement des immobilisations	Fonds de roulement	Programmes	Programmes désignés	Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements		
Solde, début de l'exercice	200 \$	2 996 \$	763 \$	250 \$	4 334 \$	1 457 \$	6 754 \$	118 \$	- \$	16 872 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	-	(216)	(1 264)	-	-	-	-	(334)	7 364	5 550
Investissement en immobilisations corporelles achetées avec des actifs nets non affectés	-	213	-	-	-	-	-	-	(213)	-
Investissement en frais d'acquisition des donateurs	-	-	1 361	-	-	-	-	-	(1 361)	-
Virements liés à d'autres restrictions imposées à l'interne	-	-	-	-	265	1 641	3 884	-	(5 790)	-
Solde, fin de l'exercice	200 \$	2 993 \$	860 \$	250 \$	4 599 \$	3 098 \$	10 638 \$	(216) \$	- \$	22 422 \$

Fédération canadienne de la faune

État non consolidé de l'évolution de l'actif net (suite)

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 28 février 2021

	Réserves internes affectées									
	Affectés aux fins de dotation	Investies en immobili- sations corporelles	Investies en frais d'acquisition des donateurs reportés	Remplace- ment des immobili- sations	Fonds de roulement	Programmes	Programmes désignés	Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements	Non affectés	Total
Solde, début de l'exercice	200 \$	3 146 \$	850 \$	250 \$	4 337 \$	1 217 \$	3 435 \$	78 \$	- \$	13 513 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice	-	(281)	(1 167)	-	-	-	-	40	4 767	3 359
Investissement en immobilisations corporelles achetées avec des actifs nets non affectés	-	479	-	-	-	-	-	-	(479)	-
Apports liés aux immobilisations corporelles (Note 8)	-	(348)	-	-	-	-	-	-	348	-
Investissement en frais d'acquisition des donateurs	-	-	1 080	-	-	-	-	-	(1 080)	-
Virements liés à d'autres restrictions imposées à l'interne	-	-	-	-	(3)	240	3 319	-	(3 556)	-
Solde, fin de l'exercice	200 \$	2 996 \$	763 \$	250 \$	4 334 \$	1 457 \$	6 754 \$	118 \$	- \$	16 872 \$

Fédération canadienne de la faune

État non consolidé des résultats

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 28 février	2022	2021
Produits		
Dons	15 741 \$	14 394 \$
Legs	3 691	1 476
Apports de services (note 15)	2 348	7 369
Programmes (notes 4 et 12)	10 644	8 382
Publications de magazines (note 13)	478	386
Produits financiers réalisés	290	217
Amortissement des apports reportés affectés à des immobilisations corporelles (note 8)	33	33
Autres	139	114
	33 364	32 371
Charges (annexe)		
Programmes		
Programmes d'éducation/conservation (notes 14 et 15)	21 044	22 673
Publications de magazines	518	498
Services de soutien		
Collecte de fonds (note 14)	3 999	4 053
Administration et frais généraux	1 876	1 923
Publications de magazines	43	42
	27 480	29 189
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice avant les éléments ci-dessous	5 884	3 182
Transfert de la Fondation canadienne de la faune (note 11)	-	137
Gain (perte) non réalisé(e) sur les placements (note 3)	(334)	40
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	5 550 \$	3 359 \$

Fédération canadienne de la faune

État non consolidé des flux de trésorerie

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 28 février	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	5 550 \$	3 359 \$
Ajustements pour		
Amortissement des apports reportés affectés à des immobilisations corporelles (note 8)	(33)	(33)
Amortissement des immobilisations corporelles	249	314
Amortissement des frais d'acquisition des donateurs	1 264	1 167
Variation nette de l'investissement dans une police d'assurance-vie (note 3)	-	(9)
Variation nette du gain non réalisé sur placements (note 3)	334	(40)
	7 364	4 758
Variations des soldes d'exploitation hors caisse (note 10)	1 942	3 525
	9 306	8 283
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Apports affectés liées aux immobilisations corporelles (note 8)	-	348
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Produit net de la vente (acquisition) de placements	(1 341)	(3 842)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(213)	(479)
Frais d'acquisition des donateurs capitalisés	(1 361)	(1 080)
	(2 915)	(5 401)
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	6 391	3 230
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de l'exercice (note 1)	9 217	5 987
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice (note 1)	15 608 \$	9 217 \$

Fédération canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

28 février 2022

Nature de l'organisation

La Fédération canadienne de la faune (la « Fédération ») a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations sans but lucratif* (la « Loi ») le 21 août 2014 comme Canadian Wildlife Federation Fédération canadienne de la faune. Conformément aux statuts de prorogation (les « statuts ») de la Fédération dressés au titre de la Loi, les objectifs principaux de la Fédération sont :

- De perpétuer les populations de la faune viable afin qu'ils puissent être disponible pour l'utilisation et la jouissance des générations actuelles et futures;
- De mener, organiser et participer aux projets de conservation visant à protéger la faune et son habitat;
- De fournir des informations, d'éduquer et d'accroître la compréhension du public par rapport à la conservation de la faune par diverses activités, y compris les loisirs sains en plein air, afin d'améliorer l'aptitude du public à conserver la faune et son habitat; et
- De réaliser des recherches liées à la faune, son habitat et l'environnement et diffuser les résultats de ces recherches.

Les statuts de la Fédération établissent une catégorie de membres. Les statuts exigent également que les biens résiduels lors de la liquidation de la Fédération, après la quittance de ses passifs, seront versés à un ou plusieurs donataires reconnus au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*.

La Fédération est un organisme de bienfaisance enregistré, elle est donc exonérée d'impôts sur le revenu et peut émettre des reçus aux fins d'impôts à ses donateurs.

La Fédération tire son financement d'une large base de donateurs. La Fédération publie et distribue des magazines se concentrant sur les questions fauniques qui composent une partie importante de son programme d'éducation. Elle publie également d'autres matériaux éducatifs et informatifs et vend des matériaux de la nature conçues pour favoriser une conscience et une compréhension de la conservation de la faune en général. En outre, la Fédération entreprend des recherches par rapport à des questions de conservation spécifiques de ce jour ainsi que réalise un rôle de représentation pour l'intérêt des Canadiens et Canadiennes qui s'inquiètent de la faune et de l'environnement.

Base de présentation

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCOSBL ») qui font partie des principes comptables généralement reconnus du Canada et qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes. En tant qu'option prévue par NCOSBL, ces états financiers sont préparés sur une base non consolidée (voir la note 11 des présents états financiers non-consolidés).

Fédération canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

28 février 2022

Base de présentation (suite)

La Fédération a également préparé des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 28 février 2022, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif en utilisant la consolidation autorisée au lieu de l'option alternative de non consolidation avec de l'informations fournie aux notes afférentes aux états financiers. Ces états financiers consolidés sont disponibles sur demande.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et passifs et des produits et des charges comptabilisés à la date des états financiers non consolidés. Les résultats réels peuvent être différents des meilleures estimations de la direction à mesure que des informations additionnelles deviennent disponibles. Ces estimations et hypothèses sont examinées périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont effectués dans l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer : la juste valeur des instruments financiers; la vie utile et l'amortissement des immobilisations corporelles; le montant, la période d'amortissement et le bénéfice futur des frais d'acquisition des donateurs reportés; les provisions pour les charges à payer; les apports de services; et la ventilation des charges.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont des actifs ou passifs financiers de la Fédération qui, en général, représentent pour la Fédération un droit contractuel de recevoir de la trésorerie ou un autre actif financier d'une tierce partie ou l'obligation de payer de la trésorerie ou un autre actif financier à une tierce partie.

Évaluation des instruments financiers sans lien de dépendance

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers sans lien de dépendance à leur juste valeur.

La Fédération évalue ultérieurement tous ses instruments financiers sans lien de dépendance au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisés au résultat net.

Les actifs et passifs financiers sans lien de dépendance évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie, certains équivalents de trésorerie, les créances et les comptes fournisseurs et charges à payer. Les actifs financiers évalués à la juste valeur comprennent certains équivalents de trésorerie et placements. Il n'y a aucun passifs financiers sans lien de dépendance évalués à la juste valeur.

Fédération canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

28 février 2022

Instruments financiers (suite)

Évaluation des instruments financiers entre parties liées

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers entre apparentés à leur juste valeur, au coût ou à la valeur d'échange.

La Fédération évalue ultérieurement les actifs financiers entre apparentés cotés sur un marché actif à la juste valeur. Tous les autres actifs financiers entre apparentés sont ultérieurement évalués au coût ou à la valeur d'échange.

Lorsque l'instrument financier entre parties liées a des modalités de remboursement, le coût est déterminé en utilisant les flux de trésorerie non actualisés de l'instrument, à l'exclusion des paiements d'intérêts et de dividendes, moins toute perte de valeur comptabilisée antérieurement. Si l'instrument financier entre apparentés n'a pas de modalités de remboursement, le coût est déterminé à l'aide de la valeur d'échange. La valeur d'échange est le montant de la contrepartie payée ou reçue telle qu'établie et convenue par les parties liées.

Les instruments financiers entre apparentés évalués à la valeur d'échange comprennent les montants dû à / des apparentés.

Perte de valeur d'un actif financier

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats. La dépréciation précédemment constatée peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que l'actif n'excède pas le montant établi avant la constatation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des résultats.

Coûts de transaction des instruments financiers

La Fédération comptabilise ses coûts de transaction dans l'état des résultats de la période où ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur sont ajustés selon les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur origine, émission ou prise en charge.

Devise étrangère

Les transactions qui ont eu lieu au cours de l'exercice en devise étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change effectif à la date de la transaction, le cas échéant. Les actifs monétaires en devise étrangère, s'il y a lieu, ont été convertis au taux de change effectif en fin de l'exercice respectif. Tous gains ou pertes qui résultent de cette conversion sont inclus dans la détermination de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges de l'exercice respectif.

Fédération canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

28 février 2022

Constatation des produits

La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés, incluant les apports gouvernementaux et les autres financements de programmes, sont constatés dans les produits au cours de l'exercice duquel les charges liées sont engagées. Les apports non affectés, incluant les dons et les legs, sont constatés dans les produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. Les dotations sont constatés par une augmentation directe des actifs nets.

Les subventions et, s'il y a lieu, les dons relatifs à l'acquisition d'immobilisations qui seront amortis sont reportés dans l'état non consolidé de la situation financière et amortis aux produits dans l'état non consolidé des résultats de la même façon que l'immobilisation connexe est amortis aux charges dans l'état non consolidé des résultats. Les subventions et, s'il y a lieu, les dons relatifs à l'acquisition d'immobilisations qui ne seront pas amorties, y compris le terrain détenu aux fins de développement, sont des augmentations directes de l'actif net dans l'état non consolidé de l'évolution de l'actif net.

Les produits de publications de magazines sont constatés initialement comme obligations découlant de publications de magazines à l'état non consolidé de la situation financière et les produits qui en dérivent sont constatés au cours de la période de souscription du magazine en question.

Les variations de la juste valeur sur les placements sont constatées à l'état non consolidé des résultats, ou comme composante des apports reportés dans l'état non consolidé de la situation financière si le produit financier est affecté, le cas échéant.

Les produits financiers affectés sont constatés dans les produits au cours de l'exercice duquel les charges liées sont engagées. Le solde des produits financiers est non affecté et constaté dans les produits.

Les autres produits comprennent les royautés, les commissions, les ventes de marchandises et les produits d'autres sources diverses. Les autres produits sont constatés lorsque la transaction a lieu dans la mesure où le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Fédération canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

28 février 2022

Apports d'actifs, matériaux et services

Les apports d'actifs, matériaux et services qui sont utilisés au cours des activités normales de la Fédération et qui auraient autrement été achetés sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport si leur juste valeur peut être raisonnablement estimée. Certains des apports d'actifs et de services sont comptabilisés dans ces états financiers non consolidés.

La Fédération enregistre les apports (dons) de terrain détenu aux fins de développement.

La Fédération enregistre les apports de services en relation avec la distribution des services de l'annonce de service publique (« ASP ») reçues.

De plus, les membres du conseil d'administration offrent leurs services à la Fédération afin de l'aider dans ses activités de prestation de services. Les apports de ces services ne sont pas reconnus aux états financiers non consolidés en raison de la difficulté de déterminer la juste valeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Aux fins de l'état non consolidé des flux de trésorerie de la Fédération, la trésorerie et équivalents de trésorerie sont définies comme les soldes bancaires; les dépôts à vue; et les placements à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en montants de trésorerie déterminable et qui sont soumis à un risque insignifiant de variations de valeur. Normalement, seuls les placements non participatifs ayant une échéance de 90 jours ou moins de leur date d'acquisition seraient considérés comme un équivalent de trésorerie, sinon ils seraient considérés comme une activité d'investissement.

En outre, les découverts bancaires ne seraient considérés comme équivalent de trésorerie que s'ils sont remboursables sur demande et font parti intégrante de la gestion de la trésorerie de la Fédération, de sorte que le solde bancaire fluctue de façon régulière de positif à découvert, sinon ils seraient considérés comme une activité de financement.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les dons d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date du don, lorsqu'elle peut être raisonnablement déterminée. L'amortissement est imputé selon la durée de vie estimative des actifs aux taux suivants :

Bâtiment	40 ans, amortissement linéaire
Améliorations de bâtiment	amortissement linéaire sur la durée de vie restante du bâtiment
Équipement informatique	3 ans, amortissement linéaire
Équipement de bureau	5 ans, amortissement linéaire
Mobilier de bureau	10 ans, amortissement linéaire

Fédération canadienne de la faune

Résumé des principales méthodes comptables

28 février 2022

Immobilisations (suite)

La Fédération révisé la durée de vie utile de ses immobilisations corporelles de façon continue prenant en considération des événements ou des changements de circonstances.

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus de potentiel à long terme pour la Fédération, la moins-value, soit l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur, est comptabilisée comme charge à l'état non consolidé des résultats. La moins-value n'est pas récupérée dans les années subséquentes.

Les immobilisations incorporelles étant les logiciels sont imputées à l'état non consolidé des résultats comme charges dans l'année d'acquisition.

Frais d'acquisition des donateurs

Les frais d'acquisition des donateurs sont des actifs incorporelles. Les frais d'acquisition de nouveaux donateurs sont amortis sur une période de trois ans, ce qui représente les avantages futurs attendus de ces coûts, en utilisant la méthode de la somme des chiffres de l'année.

Les frais d'acquisition des donateurs reportés sont soumis à des tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est comptabilisée en charges dans l'état non consolidé des résultats. Une dépréciation n'est pas inversée dans les années subséquentes.

Ventilation des charges

La Fédération s'implique dans l'éducation/conservation, les publications de magazines pour les membres et les programmes de collecte de fonds. Les coûts de chaque programme comprennent les charges qui sont directement reliées à fournir le programme ainsi que les coûts indirects alloués parmi certains programmes. La Fédération encourt aussi des charges générales et administratives reliées directement au support de ces programmes. Les charges générales et administratives qui supportent les programmes ne sont pas allouées aux coûts indirects des programmes.

Les programmes d'éducation/conservation et les programmes de collecte de fonds utilisent les mêmes matériaux, brochures et affranchissements. Les coûts des matériaux et brochures utilisés directement par le programme d'éducation/conservation et des programmes de collections de fonds sont inclus dans chacun des programmes. Certains des matériaux et brochures inclus dans les campagnes de collections de fonds sont aussi postés à des individus qui furent identifiés comme bénéficiaires potentiels des programmes d'éducation/conservation. Une portion des coûts de ces matériaux et brochures en question fut allouée du programme de collecte de fonds au programme d'éducation/conservation basé sur un estimé du pourcentage d'espace de la brochure dédié à l'éducation/conservation dans le matériel posté.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2022

1. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Trésorerie	9 298 \$	2 935 \$
Trésorerie - compte d'épargne	6 310	6 282
	<u>15 608 \$</u>	<u>9 217 \$</u>

Les comptes de trésorerie sont détenus par des institutions financières canadiennes et portent intérêt. Le compte d'épargne porte intérêt sur une base grimpante qui en fin d'exercice moyennait 0,78 % (0,45 % en 2021).

Facilités de crédit

La Fédération dispose d'une marge de crédit d'exploitation auprès de la banque Toronto Dominion, disponible et non utilisée, d'un montant de 500 000 \$ (500 000 \$ en 2021) à un taux d'intérêt correspondant au taux préférentiel de la banque majoré de 0,25 %. Cette marge de crédit est garantie par une entente de sûreté générale prévoyant la première charge bancaire sur ses biens personnels.

Aussi, la Fédération dispose de facilités de crédit sous forme de cartes de crédit aux entreprises pour lesquelles elle dispose d'un total de 535 000 \$ (685 000 \$ en 2021) dont la Fédération disposait de 431 000 \$ (351 000 \$ en 2021) en cartes émises en circulation à la fin de l'exercice. Environ 124 000 \$ (51 000 \$ en 2021) était utilisé à la fin de l'exercice et est inclus dans les comptes fournisseurs et charges à payer.

2. Créances

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Exploitation	1 217 \$	336 \$
À recevoir de l'État	254	170
À recevoir de la Fondation canadienne de la faune (note 11)	-	126
	<u>1 471 \$</u>	<u>632 \$</u>

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2022

3. Placements

Les placements sont composés des obligations à taux fixe des gouvernement canadiens et provinciaux et de sociétés, d'autres placements en instruments à taux fixe et des actions préférentielles canadiennes. Le taux d'intérêt effectif pondéré de tous les placements en fin d'exercice est de 2,75 % (2,59 % en 2021). Ces placements sont des titres négociables et peuvent être facilement liquidés si nécessaire.

La valeur comptable des placements reflète leur valeur du marché actuelle. Pendant l'exercice 2022, les gains nets non réalisés et les pertes nettes non réalisées résultant de l'application des normes sur les instruments financiers tel que décrits au résumé des principales méthodes comptables s'élèvent à une perte nette non réalisée de 334 000 \$ (40 000 \$ en 2021) qui est enregistré dans l'état non consolidé des résultats.

La perte nette non réalisée cumulative à la fin de l'exercice est de 216 000 \$ (gain net non réalisé cumulatif de 118 000 \$ en 2021) et est présenté comme une réserve affectée à l'interne à l'état non consolidé de la situation financière et l'état non consolidé de l'évolution des actifs nets.

Au cours de l'exercice précédent, la Fédération a été désignée comme bénéficiaire irrévocable d'une police d'assurance-vie dont la valeur de rachat est de 9 000 \$ au 28 février 2022. À la fin de l'exercice, le montant d'assurance en vigueur pour cette police pour laquelle la Fédération a été désigné comme bénéficiaire totalise 500 000 \$.

4. Accord avec Environnement Canada

La Fédération a un accord avec Environnement Canada en vertu duquel les deux organisations contribueront au financement qui sera utilisé pour le développement d'une initiative visant la sensibilisation de la faune. Les revenus des programmes de 2022 comprennent 171 000 \$ (148 000 \$ en 2021) reçu d'Environnement Canada lié cet accord. L'accord prend fin le 31 mars 2023.

Au cours d'un exercice précédent, la Fédération a reçu des contributions de 100 000 \$, qui ont été mises de côté avec un montant de 100 000 \$ des fonds de la Fédération pour un total de 200 000 \$ à utiliser lorsque du financement supplémentaire ne sera plus disponible. Ces placements affectés sont investis dans des obligations gouvernementales canadiennes et provinciales et des obligations de sociétés de 200 000 \$ (200 000 \$ en 2021) et portent intérêts à des taux variant de 0,11 % à 2,99 % à la fin de l'exercice (portent intérêts au taux variant de 0,07 % à 3,17 % en 2021). Les intérêts gagnés sur ces placements affectés peuvent être utilisés afin de poursuivre cette initiative.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2022

5. Immobilisations corporelles

	2022			2021		
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette
Terrain	168 \$	- \$	168 \$	168 \$	- \$	168 \$
Terrain détenu aux fins de développement de programmes	744	-	744	744	-	744
Bâtiment et améliorations	3 335	1 311	2 024	3 316	1 198	2 118
Équipement informatique	930	790	140	741	706	35
Équipement de bureau	504	412	92	504	376	128
Mobilier de bureau	320	213	107	315	197	118
	6 001 \$	2 726 \$	3 275 \$	5 788 \$	2 477 \$	3 311 \$

Au cours de l'exercice, le coût et l'amortissement cumulé des équipements informatiques désuets et complètement amorties fut radié des registres de la Fédération au montant de néant \$ (31 000 \$ en 2021).

Au cours de l'exercice 2018, la Fédération a reçu des dons d'un terrain détenu aux fins de développement d'une juste valeur totale de 490 000 \$ qui est inclus comme une augmentation directe de l'investissement dans les immobilisations corporelles de la Fédération en 2018 dans l'état non consolidé de l'évolution de l'actif net. L'utilisation du terrain est affecté à l'externe.

6. Frais d'acquisition reportés des donateurs

	2022	2021
Coût	3 776 \$	3 503 \$
Moins : amortissement cumulé	2 916	2 740
Valeur comptable nette	860 \$	763 \$

Chaque année, le coût et l'amortissement cumulé des acquisitions entièrement amorties sont retirés des livres de la Fédération. En 2022, ce montant fut de 1 088 000 \$ (1 211 000 \$ en 2021).

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2022

7. Obligations contractuelles

Dans le cadre de ses activités, la Fédération conclut régulièrement des ententes pour l'achat de divers fournitures et services, y compris la location d'équipements et des installations. Certaines de ces ententes s'étendent au-delà de la fin de l'exercice 2022. Selon l'avis de la direction, ces ententes sont conclues dans le cours normal des activités de la Fédération, ne sont pas anormales en montant ou nature, et ne comprennent pas un degré élevé de risque spéculatif.

8. Apports reportés liés aux immobilisations corporelles

Au cours de l'exercice 2021, la Fédération a reçu des fonds afin d'acheter des immobilisations corporelles spécifiques. L'Organisation a reçu 348 000 \$ qui ont été reportés et sont constatés dans les revenus sur la durée de vie utile, soit sur la même base que les améliorations apportées au bâtiment et les équipements de bureau acquis avec ces fonds.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Solde au début de l'exercice	315 \$	- \$
Plus : Fonds des immobilisations corporelles reçus	-	348
Moins : Montants constatés dans les revenus de l'année	(33)	(33)
Solde à la fin de l'exercice	282 \$	315 \$

9. Informations sur le capital

Global

Le capital de la Fédération est composé de ses actifs nets qui, à la fin de l'exercice, étaient de 22 422 000 \$ (16 872 000 \$ en 2021). Du capital de la Fédération, 2 993 000 \$ sont affectés à l'interne (2 996 000 \$ en 2021) pour financer complètement l'investissement de la Fédération dans ses immobilisations corporelles, déduction faite des apports reportés liés aux immobilisations corporelles, et 860 000 \$ (763 000 \$ en 2021) sont affectés à l'interne afin de financer complètement l'investissement de la Fédération dans ses frais d'acquisition reportés des donateurs. Tel qu'expliqué à la note 4 des présents états financiers non consolidés, 200 000 \$ (200 000 \$ en 2021) du capital de la Fédération est réservé pour fin de dotation. À la fin de l'exercice, les autres actifs nets affectés à l'interne de la Fédération totalisaient 18 585 000 \$ (12 795 000 \$ en 2021) et sa perte non réalisée sur les placements totalisait 216 000 \$ (gain de 118 000 \$ en 2021) tel que présenté au bilan non consolidé de la Fédération et conformément à la convention approuvée par le Comité exécutif de la Fédération tel que décrit de façon plus approfondie ci-dessous.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2022

9. Informations sur le capital (suite)

Objectifs

Les objectifs de la Fédération lors de la gestion de ses autres actifs nets affectés à l'interne sont de maintenir sa capacité de :

- Opérer efficacement;
- Satisfaire son contingent de versements tel que déterminé par l'Agence du revenu du Canada;
- Fournir de la liquidité pour les opportunités de croissance;
- Avoir des fonds disponibles pour les charges cycliques (c'est-à-dire les charges dont l'occurrence n'est pas annuelle);
- Avoir des fonds disponibles pour les augmentations inattendues des charges ou pour les diminutions inattendues des produits; et
- Avoir des fonds excédentaires d'un exercice disponibles pour financer d'importantes initiatives stratégiques pluriannuelles.

Autres actifs nets affectés à l'interne

Les montants alloués aux autres actifs nets affectés à l'interne sont déterminés par référence aux actifs nets non affectés autrement disponibles pour l'allocation. L'objet de chaque élément des autres actifs nets affectés à l'interne de la Fédération est le suivant :

- La réserve de remplacement des immobilisations est de fournir des fonds, s'il y en a, qui sont disponibles pour permettre le remplacement des immobilisations;
- La réserve de fonds de roulement est de fournir des fonds, s'il y en a, qui sont disponibles en cas des perturbations imprévues dans les activités de collecte de fonds;
- La réserve de programmes est de fournir des fonds, s'il y en a, qui sont disponibles pour permettre la continuation des programmes de conservation; et
- La réserve de programmes désignés est de fournir les fonds excédentaires disponibles, s'il y en a, d'un exercice financier à des projets stratégiques importants pluriannuels.

Gain net (perte nette) non réalisé(e) sur les placements

Puisque les placements de la Fédération sont comptabilisés à la juste valeur, toutes variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des résultats lorsqu'elles ont lieu. Cependant, la Fédération sépare la portion non réalisée de la variation de la juste valeur en fin d'exercice représentée par une perte de 216 000 \$ (gain de 118 000 \$ en 2021) comme composante distincte des actifs nets affectés à l'interne en tant que gain net (perte nette) non réalisé(e) sur placements. Par conséquent, les autres actifs nets affectés à l'interne de la Fédération n'ont pas d'impact avant que les gains ou pertes nets soient réalisés.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2022

9. Informations sur le capital (suite)

Autres montants

De plus, la Fédération a des obligations découlant de publications de magazines qui constituent des produits reportés de 352 000 \$ (310 000 \$ en 2021) et des produits de programmes reportés de 6 733 000 \$ (3 944 000 \$ en 2021) pour des programmes spécifiques. Ces fonds sont disponibles pour financer des activités d'exploitation de la Fédération pour les exercices futurs.

Autre information

Les politiques de gestion du risque financier de la Fédération, tel qu'énoncées dans la note 16 des présents états financiers non consolidés, ont été établies afin d'aider la Fédération à satisfaire ses objectifs décrits ci-inclus en assurant que le capital de la Fédération investi sur les marchés financiers n'est pas à risque et que la Fédération ait suffisamment de liquidités. La Fédération a également une marge de crédit inutilisée d'un montant de 500 000 \$ (500 000 \$ en 2021) et d'autres facilités de crédit tel qu'énoncé dans la note 1 des présents états financiers non consolidés, qui sont disponibles afin de fournir des liquidités. Le Comité exécutif de la Fédération n'établit pas de critères quantitatifs en qui concerne le rendement du capital investi, autre que celles énoncées dans ces politiques de gestion des risques financiers.

La Fédération n'est pas sujette à des exigences imposées de l'externe sur son capital, à l'exception des informations présentées à la note 4 des présents états financiers non consolidés à l'égard de ses actifs nets affectés aux fins de dotation et à la note 5 des présents états financiers non consolidés à l'égard du terrain donné qui a des restrictions externes sur son utilisation.

Fondation canadienne de la faune

De plus, tel qu'indiqué à la note 11 des présents états financiers non consolidés, la Fédération contrôle la Fondation canadienne de la faune (la « Fondation ») qui n'a pas été consolidée dans ces états financiers. Par conséquent, les actifs nets visés dans la présente note excluent la Fondation.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2022

10. Variations des soldes d'exploitation hors caisse

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement comprennent des changements des comptes suivants, qui représentent entrées ou sorties de fonds des activités d'exploitation.

	2022	2021
Créances	(839) \$	311 \$
Charges payées d'avance	(561)	(79)
Comptes fournisseurs et charges à payer - total	512	409
Produits de programmes reportés	2 789	2 768
Obligations découlant de publications de magazines - à court et long terme	41	116
	1 942 \$	3 525 \$

11. Fondation canadienne de la faune

Nature de l'organisation

L'objectif principal de la Fondation canadienne de la faune (la « Fondation ») est de recevoir et de conserver des fonds pour l'usage et le bénéfice de la Fédération ou d'autres donataires reconnus en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). La Fondation fait également progresser l'éducation en offrant des bourses d'études, bourses, prix et autres formes d'aide financière aux étudiants intéressés par la faune et la conservation de l'habitat. La Fondation a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations sans but lucratif* (la « Loi ») le 21 août 2014 comme Canadian Wildlife Foundation Fondation canadienne de la faune.

Conformément aux statuts de prorogation (les « statuts ») de la Fondation dressés au titre de la Loi, les fins de la Fondation sont tels qu'énoncés précédemment. Les statuts de la Fondation établissent une catégorie de membres et son premier règlement de fonctionnement général exige que ses membres soient au conseil d'administration de la Fédération. La Fondation est donc contrôlée par la Fédération. Les statuts de la Fondation exigent également que les biens résiduels lors de la liquidation de la Fondation, après la quittance de ses passifs, seront versés à la Fédération, ou si la Fédération cesse d'être un organisme de bienfaisance enregistré, à un ou plusieurs donataires reconnus au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*.

La Fondation est un organisme de bienfaisance enregistré et, à ce titre, elle est exonérée d'impôts sur le revenu et peut délivrer des reçus fiscaux aux donateurs.

Les états financiers de la Fondation n'ont pas été consolidés dans ces états financiers. Les états financiers de la Fondation ainsi que les états financiers consolidés de la Fédération peuvent être obtenus sur demande.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2022

11. Fondation canadienne de la faune (suite)

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif mais appliquent la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation des apports tandis que la Fédération applique la méthode du report. Par conséquent, les états financiers de la Fondation et de la Fédération ne sont pas directement comparables. Selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés, les apports affectés peuvent être inclus dans les soldes de fonds/actifs nets et dans les résultats d'exploitation du fonds affectés respective. Selon la méthode du report ces apports affectés sont inclus dans les passifs et ne sont pas inclus dans les résultats d'exploitation jusqu'à ce que ces fonds sont dépensés, ou directement dans les actifs nets si les fonds affectés sont des dotations. Un résumé des états financiers de la Fondation, y compris des informations additionnelles par rapport aux soldes des fonds et les opérations entre apparentés pour l'exercice clos le 28 février 2022 avec les montants correspondants pour l'exercice clos le 28 février 2021, suit.

État résumé de la situation financière

	Fonds général	Fonds affectés	Fonds de dotation	2022 Total	2021 Total
Actifs	4 568 \$	338 \$	260 \$	5 166 \$	3 233 \$
Passifs	43 \$	- \$	- \$	43 \$	167 \$
Solde de fonds					
Affectés à l'externe	-	219	260	479	452
Affectés à l'interne	1 510	-	-	1 510	1 458
Exploitation	2 195	-	-	2 195	557
Gain net non réalisé sur placements	820	119	-	939	599
	4 525	338	260	5 123	3 066
	4 568 \$	338 \$	260 \$	5 166 \$	3 233 \$

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2022

11. Fondation canadienne de la faune (suite)

État résumé des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

	Pour l'exercice clos le 28 février 2022			
	Fonds général	Fonds affectés	Fonds de dotation	Total
Produits	2 205 \$	14 \$	7 \$	2 226 \$
Produits financiers réalisés	50	14	-	64
Charges	(565)	(8)	-	(573)
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice avant les éléments ci-dessous	1 690	20	7	1 717
Transfert à la Fédération canadienne de la faune	-	-	-	-
Variation nette du gain non réalisé sur placements	303	37	-	340
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	1 993	57	7	2 057
Solde de fonds, début de l'exercice	2 532	281	253	3 066
Solde de fonds, fin de l'exercice	4 525 \$	338 \$	260 \$	5 123 \$

	Pour l'exercice clos le 28 février 2021			
	Fonds général	Fonds affectés	Fonds de dotation	Total
Produits	777 \$	15 \$	10 \$	802 \$
Produits financiers réalisés	(17)	(4)	-	(21)
Charges	(561)	(9)	-	(570)
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice avant les éléments ci-dessous	199	2	10	211
Transfert à la Fédération canadienne de la faune	(137)	-	-	(137)
Variation nette du gain non réalisé sur placements	174	26	-	200
Excédent des produits par rapport aux charges de l'exercice	236	28	10	274
Solde de fonds, début de l'exercice	2 296	253	243	2 792
Solde de fonds, fin de l'exercice	2 532 \$	281 \$	253 \$	3 066 \$

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2022

11. Fondation canadienne de la faune (suite)

État résumé des flux de trésorerie

	Pour l'exercice clos le 28 février 2022	Pour l'exercice clos le 28 février 2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Total des fonds	1 474 \$	63 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Augmentation des placements	(1 378)	(126)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation du capital de fonds de dotation	7	10
Diminution de la trésorerie au cours de l'exercice	103	(53)
Trésorerie, début de l'exercice	172	225
Trésorerie, fin de l'exercice	275 \$	172 \$

Soldes des fonds

Au 28 février 2022, la réserve générale de la Fondation comprend un solde affecté à l'interne qui représente son capital permanent pour un montant de 1 510 000 \$ (1 458 000 \$ en 2021). L'augmentation du capital permanent a été de 51 000 \$ en 2022 (62 000 \$ en 2021) suite à des dons commémoratifs reçus en conjonction avec la Fédération.

Certains placements de la Fondation sont comptabilisés à la juste valeur. Toutes variations de la juste valeur fut comptabilisées aux résultats d'exploitation de la Fondation lorsqu'elles furent réalisées. La Fondation sépare la portion non réalisée des variations de juste valeur existantes en fin d'exercice comme une composante distincte des soldes de fonds.

Opérations entre apparentés

De temps à autre, la Fédération et la Fondation financent leurs programmes entre eux. Au cours de l'exercice, la Fondation a versé des fonds à la Fédération au montant de 527 000 \$ (527 000 \$ en 2021) pour divers programmes, dont certains ne sont pas dépensés, sont inclus dans les produits de programmes reportés dans l'état non consolidé de la situation financière et sont à utiliser au cours d'un exercice ultérieur. En outre, la Fondation a versé des fonds à la Fédération pour un montant de 137 000 \$ au cours de l'exercice 2021. Aucun montant n'a été versé au cours de l'exercice 2022.

Certaines des charges de la Fondation sont initialement payées par la Fédération et remboursées par la Fondation. La Fédération fournit aussi des services administratifs et généraux qui n'ont pas été totalement imputés à la Fondation.

Ces transactions se font dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui représente le montant réel des charges engagées par la Fédération pour le compte de la Fondation.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2022

11. Fondation canadienne de la faune (suite)

Opérations entre apparentés (suite)

Les soldes dus et à recevoir de la Fondation qui résultent des transactions mentionnées ne portent aucun intérêt et sont remboursables sur demande. À la fin de l'exercice, il y avait un solde de 44 000 \$ dû par la Fédération à la Fondation qui est inclus dans les comptes fournisseurs et charges à payer (126 000 \$ en 2021 dû par la Fondation à la Fédération tel qu'énoncé à la note 2 des présents états financiers non consolidés).

12. Programmes

Les produits des programmes comprennent des subventions gouvernementales de 9 301 000 \$ (7 422 000 \$ en 2021).

13. Publications de magazines

Les produits de publications de magazines incluent de l'aide financière gouvernementale de 212 000 \$ (149 000 \$ en 2021).

14. Frais de collecte de fonds

Les frais de collecte de fonds présentés à l'état non consolidé des résultats de 3 999 000 \$ (4 053 000 \$ en 2021) sont présentés suite à l'allocation de 1 186 000 \$ (794 000 \$ en 2021) aux programmes d'éducation/conservation des coûts de matériaux, de brochures et postaux reliés aux campagnes de courrier direct de la Fédération.

15. Apports de services

La Fédération construit et entretient une éthique de conservation parmi les Canadiens à travers le développement et la diffusion de publicités à la télévision « ASP », qui sont produites en formats de 30 et 60 secondes. Ces ASP comprennent des informations en ce qui concerne les ressources naturelles (comme la faune, l'eau douce, les océans, les forêts, etc.) et les activités que les gens peuvent entreprendre afin de prévenir des dommages ou leur porter profit. Les stations de télévision contribuent le temps de leurs employés et le temps d'antenne pour programmer et téléviser ces ASP, sans lesquelles la Fédération aurait autrement dû acheter si elle avait choisi de fournir cette information aux Canadiens de cette manière.

Pour évaluer ces apports de services, la Fédération a contracté une tierce partie, soit une entreprise de surveillance des médias, pour évaluer de façon indépendante la juste valeur de ces apports de services à la date de l'apport. La juste valeur des services de distribution des ASP reçus pour l'exercice totalise 2 348 000 \$ (7 369 000 \$ en 2021), dont le bénéfice et la charge correspondante des programmes d'éducation/conservation sont reflétés dans l'état non consolidé des résultats et l'annexe non consolidé des charges.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2022

16. Risques et concentrations des instruments financiers

La Fédération est exposée à divers risques provenant de ses instruments financiers. L'analyse suivante fournit une mesure de l'exposition et des concentrations de risque de la Fédération au 28 février 2022.

Gestion des risques financiers

La Fédération gère son portefeuille de placements selon les niveaux de ses actifs nets affectés à la réserve de remplacement des immobilisations, la réserve de fonds de roulement, la réserve de programmes et la réserve de programmes désignés. La somme de ces réserves forme le « point de référence ». Les placements typiques basés sur ce « point de référence » sont tel qui suit :

- Les réserves de trésorerie sous le « point de référence » sont investies en placements à court terme. Cette approche permet de maximiser les produits financiers en gardant une liquidité des actifs. Une combinaison de fonds monétaires et de placements à taux fixe serait utilisée dans cette situation.
- Les réserves de trésorerie au-dessus du « point de référence » sont investies en placements à long terme. Ces placements sont évalués en tenant compte du risque auquel les ressources de la Fédération sont exposées et le rendement attendu. En tout temps, la Fédération investit et gère ces placements tel que ferait un investisseur prudent. Une combinaison de fonds à revenu et de fonds équilibrés conservateurs serait utilisée dans cette situation.

De plus, la trésorerie de la Fédération est détenue par une banque à charte canadienne.

La Fédération ne participe dans aucune relation de couverture par le biais de ses opérations et ne détient ni utilise des instruments financiers dérivés aux fins de négociation.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque d'être incapable de générer de la trésorerie et équivalents de trésorerie suffisants en temps opportun et de façon efficiente pour satisfaire aux exigences des charges de la Fédération et aux obligations liées aux produits reportés et publications de magazines, ainsi que de satisfaire à ses obligations financières à l'égard de ses comptes fournisseurs et charges à payer, et ses engagements contractuels. La Fédération atténue le risque de liquidité en limitant ses placements aux instruments financiers qui peuvent être facilement liquidés si nécessaire.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit de la Fédération est principalement à l'égard de ses créances. Les créances sont gérées et analysées d'une façon continue. La Fédération est d'avis que son exposition aux créances irrécouvrables est non significative.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2022

16. Risques et concentrations des instruments financiers (suite)

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risques : le risque de change, risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change. La Fédération est exposée au risque de change en raison de transactions au cours de l'exercice en dollars américains.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur les marchés. La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et variables. La Fédération détient des instruments financiers à taux variable, étant sa trésorerie et équivalents de trésorerie indiqués à la note 1 des présents états financiers non consolidés, qui soumettrait la Fédération à un risque de flux de trésorerie. Les obligations des gouvernements canadien et provinciaux et de sociétés ainsi que les autres placements à taux fixe détenus par la Fédération, tel qu'indiqué à la note 3 des présents états financiers non consolidés, portent intérêt à des taux fixes, de sorte que la Fédération est exposée au risque de juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en question ou par son émetteur, ou par des facteurs qui influent sur tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La perte maximale en raison du risque de prix est représentée par la juste valeur de certains équivalents de trésorerie et le portefeuille de placements, tel qu'indiqué aux notes 1, 3 et 4 des présents états financiers non consolidés, respectivement.

Risque de crédit d'investissement

Le risque de crédit d'investissement est le risque qu'une partie à un instrument financier cause une perte financière pour l'autre partie par le défaut de respecter une obligation. La Fédération est exposée au risque de crédit d'investissement par ses investissements de la trésorerie et ses équivalents de trésorerie, ses placements à court terme, ses obligations et autres titres à revenu fixe, tel qu'indiqué aux notes 1, 3 et 4 respectivement des présents états financiers non consolidés. Le risque de crédit découlant de ces investissements est généralement limitée à la valeur comptable de ces actifs.

Fédération canadienne de la faune

Notes afférentes aux états financiers non consolidés

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

28 février 2022

16. Risques et concentrations des instruments financiers (suite)

Risque de concentration d'investissement

Le risque de concentration d'investissement est le risque qu'un portefeuille d'investissement aura une plus grande exposition en raison d'une concentration en titres présentant des caractéristiques similaires ou soumis aux conditions économiques, politiques ou autres similaires. Le risque de concentration d'investissement est atténué en assurant que le portefeuille limite les allocations géographique ainsi que les limites des placements par entité.

Changements des risques

Il n'y a eu aucun changement important dans l'exposition au risque de la Fédération depuis l'exercice 2021.

17. Incertitude relative à la COVID-19

La durée et l'impact financier total de la pandémie de la COVID-19 sont inconnus à l'heure actuelle, tout comme les mesures supplémentaires qui seront prises par les gouvernements, la Fédération ou d'autres pour tenter de réduire la propagation de la COVID-19. Toute estimation de la durée et de la gravité de cette pandémie est sujette à une incertitude significative et, par conséquent, on ne sait pas si la COVID-19 peut avoir un impact matériel et négatif sur les opérations, les résultats financiers et la situation de la Fédération dans les périodes futures.

La Fédération canadienne de la faune

Annexe non consolidée des charges

(montants tabulaires présentés en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 28 février 2022

	Programmes		Services de soutien			
	Programmes d'éducation/de conservation	Publications de magazines	Collecte de fonds	Administration et frais généraux	Publications de magazines	Total
Impression, publication, distribution, rapports et site web	4 333 \$	371 \$	2 162 \$	3 \$	43 \$	6 912 \$
Salaires et charges sociales	3 934	123	258	827	-	5 142
Charges locatives	161	-	20	20	-	201
Communication et traitement informatique	234	24	131	807	-	1 196
Conférences, projets et événements, assemblée annuelle et autres rencontres	9 834	-	42	21	-	9 897
Apports de services - distribution d'ASP (note 15)	2 348	-	-	-	-	2 348
Amortissement des immobilisations corporelles	163	-	43	43	-	249
Amortissement des frais d'acquisition des donateurs	-	-	1 264	-	-	1 264
Autres	37	-	79	155	-	271
	21 044 \$	518 \$	3 999 \$	1 876 \$	43 \$	27 480 \$

Pour l'exercice clos le 28 février 2021

	Programmes		Services de soutien			
	Programmes d'éducation/de conservation	Publications de magazines	Collecte de fonds	Administration et frais généraux	Publications de magazines	Total
Impression, publication, distribution, rapports et site web	3 327 \$	350 \$	2 336 \$	3 \$	42 \$	6 058 \$
Salaires et charges sociales	3 710	126	230	897	-	4 963
Charges locatives	165	-	21	20	-	206
Communication et traitement informatique	304	22	152	800	-	1 278
Conférences, projets et événements, assemblée annuelle et autres rencontres	7 551	-	39	14	-	7 604
Apports de services - distribution d'ASP (note 15)	7 369	-	-	-	-	7 369
Amortissement des immobilisations corporelles	216	-	49	49	-	314
Amortissement des frais d'acquisition des donateurs	-	-	1 167	-	-	1 167
Autres	31	-	59	140	-	230
	22 673 \$	498 \$	4 053 \$	1 923 \$	42 \$	29 189 \$